**Cours numéro 7 DROIT DE L’HOMME**

**1- Définition**

Les droits de l’homme -également appelés droits humains ou droits de la personne- sont des droits dont jouit tout être humain sans distinction liées à l'[ethnie](https://www.toupie.org/Dictionnaire/Ethnie.htm), à la [nationalité](https://www.toupie.org/Dictionnaire/Nationalite.htm) ou à la [religion](https://www.toupie.org/Dictionnaire/Religion.htm). De cela, sont appelés droits universels. Tout être humain est concerné par ces droits.

De cette définition, ces droits de l’homme sont **universels,** [inaliénables](https://www.toupie.org/Dictionnaire/Inalienable.htm) **et indivisibles**.

**2- Générations des droits de l’homme**

Après la Seconde Guerre mondiale, les appels à jouir de certaines libertés ont finalement aboutis à un document qui est la **Déclaration universelle des droits de l’Homme**, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948 à Paris.

Depuis cette **Déclaration**, les droits de l'homme ont été énumérés comme suit :

**- Les droits de première génération**

Ces droits sont inscrits dans un pacte international relatif aux droits civils et politiques, adopté par l'ONU en [1966](https://fr.wikipedia.org/wiki/1966%22%20%5Co%20%221966).

Ces droits comprennent : le droit à la vie (art.6), à la liberté et à la sécurité (art.9), la liberté de circulation (art.12), les garanties juridiques protégeant l’individu arrêtés, détenus, accusés ou condamnés en vertus des lois pénales (art.15), les liberté de pensée, de conscience et de religion (art.18), les libertés d'expression (art.19), d'association (art.22), le droit de vote (art.25), le droit à l'égalité devant la loi sans discrimination (art.26).

**- Les droits de deuxième génération**

Ces droits sont énoncés dans un pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté par l'ONU en [1966](https://fr.wikipedia.org/wiki/1966%22%20%5Co%20%221966).

Ces droits économiques, sociaux et culturels incluent le droit au travail (art.6), le droit de fonder des syndicats et le droit de grève (art.8), la sécurité sociale (art.9), le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants (art.11), à la santé (art.12), à l’éducation (art.13), à la participation à la vie culturelle (art.15).

Ces deux Pactes internationaux cité ci-dessus lorsqu’ils sont ratifiés par les pays concernés ont un aspect contraignant, contrairement à la **Déclaration universelle des droits de l’Homme** où aucune mention n'est faite aux mécanismes de sa mise en œuvre.

**- Les droits de troisième génération**

Les droits de la “troisième génération”, appelés aussi droits de solidarité, désignent principalement quatre catégories de droits : **droit à la paix, droit au développement, droit à l'environnement et droit au respect du patrimoine commun de l'humanité([[1]](#footnote-1))....………….**

**3- Certains organes habilités à protéger les droits de l’homme**

En premier lieu, on cite **le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme** comme organe responsable à protéger les droits de l’homme dans le système des Nations Unies. A été créé lors de la mise en œuvre d’une exigence de la Conférence mondiale de Vienne pour les droits de l’homme de 1993, par l’Assemblée générale des Nations unies le 20 décembre 1993. Son siège est à Genève([[2]](#footnote-2)).

Un autre organe principal consacré à la protection des droits de l’homme est le **Conseil des droits de l’homme des Nations Unies**, crée en 2006 lors de l’adoption de l'Assemblée générale le 15 mars 2006 de la résolution A/RES/60/251.

**4- La protection des droits de l’homme dans le cadre régional**

Les systèmes régionaux des droits de l’Homme renforcent la protection et l’exercice des droits de l’Homme en prenant en compte des considérations régionales, telles que des coutumes, des valeurs, une culture et des pratiques régionales partagées([[3]](#footnote-3)).

**Au niveau européen :**

[- La Cour européenne des droits de l'Homme](https://www.right-to-education.org/fr/page/les-m-canismes-r-gionaux-en-mati-re-de-droits-de-lhomme%22%20%5Cl%20%22section_view-default-0)

- [Le Comité européen des droits sociaux](https://www.right-to-education.org/fr/page/les-m-canismes-r-gionaux-en-mati-re-de-droits-de-lhomme%22%20%5Cl%20%22section_view-default-1)

**Au niveau africain :**

[- La Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples](https://www.right-to-education.org/fr/page/les-m-canismes-r-gionaux-en-mati-re-de-droits-de-lhomme%22%20%5Cl%20%22section_view-default-2)

- [La Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples](https://www.right-to-education.org/fr/page/les-m-canismes-r-gionaux-en-mati-re-de-droits-de-lhomme%22%20%5Cl%20%22section_view-default-3)

- [Le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant](https://www.right-to-education.org/fr/page/les-m-canismes-r-gionaux-en-mati-re-de-droits-de-lhomme%22%20%5Cl%20%22section_view-default-4)

 **Au niveau américain :**

- [La Commission interaméricaine sur les droits de l'Homme](https://www.right-to-education.org/fr/page/les-m-canismes-r-gionaux-en-mati-re-de-droits-de-lhomme%22%20%5Cl%20%22section_view-default-5)

[- La Cour interaméricaine des droits de l'Homme](https://www.right-to-education.org/fr/page/les-m-canismes-r-gionaux-en-mati-re-de-droits-de-lhomme%22%20%5Cl%20%22section_view-default-5)

 **Au niveau des pays arabes :**

- [Le Comité arabe des droits de l'Homme](https://www.right-to-education.org/fr/page/les-m-canismes-r-gionaux-en-mati-re-de-droits-de-lhomme%22%20%5Cl%20%22section_view-default-6)[(](https://www.right-to-education.org/fr/page/les-m-canismes-r-gionaux-en-mati-re-de-droits-de-lhomme%22%20%5Cl%20%22section_view-default-6)[[[4]](#footnote-4)](https://www.right-to-education.org/fr/page/les-m-canismes-r-gionaux-en-mati-re-de-droits-de-lhomme%22%20%5Cl%20%22section_view-default-6)[)](https://www.right-to-education.org/fr/page/les-m-canismes-r-gionaux-en-mati-re-de-droits-de-lhomme%22%20%5Cl%20%22section_view-default-6)[.](https://www.right-to-education.org/fr/page/les-m-canismes-r-gionaux-en-mati-re-de-droits-de-lhomme%22%20%5Cl%20%22section_view-default-6)

**Mots et expressions clés : Français – Arabe**

**Universels – عالمي**

[Inaliénables](https://www.toupie.org/Dictionnaire/Inalienable.htm) – غير قابل للتصرف

**Indivisibles – غير قابل للتجزئة**

Déclaration universelle des droits de l’Homme

– الاعلان العالمي لحقوق الانسان

Pacte international relatif aux droits civils et politiques

– العهد الدولي الخاص بالحقوق المدنية والسياسية

Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

– العهد الدولي الخاص بالحقوق الاقتصادية والاجتماعية والثقافية

Conseil des droits de l’homme des Nations Unies

– مجلس حقوق الانسان

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme

مفوضية الأمم المتحدة السامية لحقوق الانسان-

-

1. - Voir, **ROUSSEAU Dominique**, « Les droits de l’homme de la troisième génération », Revue interdisciplinaire d'études juridiques, Vol.19, N°.2, [1987, p.](https://www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudes-juridiques-1987-2.htm)19. [↑](#footnote-ref-1)
2. - pour plus de détails, voir <https://www.ohchr.org/fr/about-us/high-commissioner> [↑](#footnote-ref-2)
3. - Voir ce site internet : [https://www.right-to-education.org/fr/page/les-m-canismes-r-gionaux-en-mati-re-de-droits-de-lhomme#:~:text=Les%20syst%C3%A8mes%20r%C3%A9gionaux%20des%20droits,et%20des%20pratiques%20r%C3%A9gionales%20partag%C3%A9es](https://www.right-to-education.org/fr/page/les-m-canismes-r-gionaux-en-mati-re-de-droits-de-lhomme%22%20%5Cl%20%22%3A~%3Atext%3DLes%20syst%C3%A8mes%20r%C3%A9gionaux%20des%20droits%2Cet%20des%20pratiques%20r%C3%A9gionales%20partag%C3%A9es). [↑](#footnote-ref-3)
4. - Ibid. [↑](#footnote-ref-4)